

AMAP L'ANETH, AMAP de Veneux les Sablons-Moret s/Loing

CONTRAT D'ENGAGEMENT Mars 2012 – Mars 2013

Entre l'adhérent de l'association « Amap l'aneth » :

Et le producteur :

.....
.....
.....

EARL Ferme de L'Abondance

18 rue de Lorrez

77710 Vaux s Lunain

Tél. :

Tél :0164315051 et 0630568036

courriel : courriel : h.doublier@wanadoo.fr

1. Les signataires du présent contrat s'engagent :

A respecter les principes et engagements définis dans la Charte des Amap
(disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau Amap Ile-de-France), à savoir :

a. Engagements de l'adhérent :

- préfinancer la production.

b. Engagement du producteur :

- **Assurer au moins une fois par mois une livraison à Veneux les Sablons.**
- Le panier est mensuel et les produits seront conformément aux normes de l'agriculture biologique (certification AB),
- Une comptabilité exacte sera tenue à chaque distribution.
- Le solde du préfinancement pourra être reporté sur un nouveau contrat ou solder par des produits
-

c. Prix du panier et modalités de règlement :

- **Le prix du préfinancement sera de 40€ réglé par chèque au début.**
- **Le panier** pourra être composé de
 - **pommes 1 choix à 3 €**
 - **pommes 2 choix à 1.50 €**
 - **cidre à 3.20 €**
 - **jus de pommes à 2.40 €**
 - **vinaigre à 2.40 €.**
- Le règlement est établi à l'ordre de « Earl Ferme de l'Abondance ».

Fait à Veneux-les-Sablons, en 2 exemplaires, le

Signature de l'adhérent

Signature de l'agriculteur